

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE LUNDI 18 AOÛT 2025 À 18H30, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Jacques Portelance, Alexandre Turcotte, Marc Girard Alleyn, Claude Leroux, Clarisse Viens, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Mélanie Villeneuve.

Autre(s) présence(s) : Madame Marie-Pierre Labbé, trésorière et Me Alexandra Quenneville, greffière.

Après vérification du quorum, la Mairesse déclare la séance extraordinaire du 18 août 2025 ouverte.

RÉSOLUTION 2025-08-325 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 18:34.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Portelance :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel quel.

- 1. **Adoption de l'ordre du jour**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. **Première période de questions**
- 3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
- 4. **Avis de motion**
- 5. **Règlementation**
- 6. **Administration générale**
- 7. **Finances**
- 7.1 Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2026, 2027 et 2028
- 8. **Développement et mise en valeur du territoire**
- 9. **Travaux publics**
- 10. **Famille, culture et loisir**
- 11. **Environnement**
- 12. **Sécurité aux citoyens**
- 13. **Affaires nouvelles**
- 14. **Deuxième période de questions**
- 15. **Levée de la séance**

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

**RÉSOLUTION
2025-08-326**

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2026, 2027 ET 2028

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2026, 2027 et 2028 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Portelance :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations de la Ville, prévoyant des investissements de 7 775 790 \$ pour l'exercice 2026, 11 925 000 \$ pour l'exercice 2027 et 8 797 300 \$ pour l'exercice 2028;

QUE le programme triennal d'immobilisations soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Des personnes ont consigné leur nom au registre pour la deuxième période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal. Elles ont posé les questions suivantes entre 18:46 et 18:54.

- **Madame Annie Gauthier** : Système de son de la piscine
- **Monsieur Stéphane Labbé** : Sommes liées au développement des parcs et rénovations

**RÉSOLUTION
2025-08-327**

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

QUE la présente séance soit et est levée à 18:54.

Mélanie Villeneuve, Mairesse

Me Alexandra Quenneville, Greffière